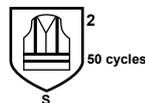


TEE-SHIRT BALI MANCHES LONGUES

FICHE PRODUIT

EN ISO 20471 (2013)



EN ISO 20471 (2013)



EN 13758-2 (2003) +A1 (2008)



Orange fluorescent

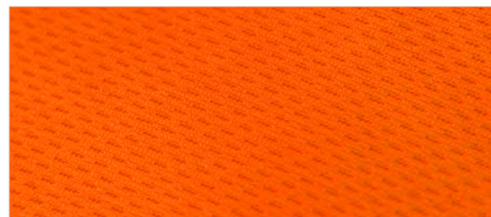


Jaune fluorescent

SUN



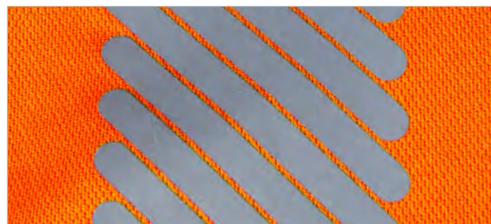
Les + produits



Maille polyester transfert d'humidité et anti-UV.



Empiècement sous les bras en maille ajourée contrastée.



Bandes rétro réfléchissantes microbilles segmentées thermocollées.



Empiècement de propreté à l'encolure.



Référence

■ TSHIRBALI9JM

■ TSHIRBALI9OM

Entretien



50 cycles de lavage à 60°C (selon ISO 6330 Méthode 2A).

Taille

S / M / L / XL / XXL / XXXL

DESCRIPTIF DU PRODUIT

- Coupe cintrée.
- Protection contre les UV.
- Manches longues ourlées.
- Maille ajourée sous les bras pour une ventilation maximale.
- Col V avec bande de propreté.
- Empiècements contrastés sur les épaules et au bas du tee-shirt.
- Deux bretelles rétro réfléchissantes microbilles segmentées RETHIOTEX® 26 250/01 de 5 cm thermocollées.
- Une ceinture rétro réfléchissante microbilles segmentée RETHIOTEX® 26 250/01 de 6 cm (M) ou de 5 cm thermocollée.

MATIÈRES PREMIÈRES

TISSU EXTERIEUR

- Maille piquée Nittex Ultra Light 100% polyester. Poids : 140 g/m².
- Maille ajourée 100% polyester. Poids : 115 g/m².

TISSU RETROFLECHISSANT

- Transfert rétro réfléchissant microbilles RETHIOTEX® 26 250/01. 50 cycles de lavage à 60°C (selon ISO 6330 méthode 2A).

STOCKAGE

Le tee-shirt BALI est conditionné dans un emballage individuel transparent.
Le produit doit être stocké dans son emballage d'origine dans un endroit frais, sec et à l'abri de la lumière.

ENTRETIEN

L'entretien s'effectue par lavage à 60°C.
50 cycles de lavage sont autorisés (selon ISO 6330 méthode 5A).
Le chlorage, le repassage, le nettoyage à sec et le séchage en tambour sont interdits.



CONFORMITÉ

La conformité aux exigences essentielles listées dans l'annexe II de la Directive 89/686, paragraphes 1.1 – 1.2 – 1.3 – 1.4 – 2.2 – 2.13 – 3.7, a été vérifiée en utilisant les normes harmonisées suivantes :

- **EN ISO 20471 / 2013** pour les vêtements de signalisation à haute visibilité.
- **EN 13758-2 + A1 / 2008** : pour les vêtements de protection contre le rayonnement UV solaire.
Partie 2 : classification et marquage de l'habillement.

